



le corridor forestier

un lien à préserver

LES AMPHIBIENS ET REPTILES

DES ÊTRES SENSIBLES...

Petites créatures issues de millions d'années d'évolution, les amphibiens et reptiles se sont très bien adaptés aux conditions de leur milieu de vie. Dans le corridor forestier qui s'étend de Verchères à La Prairie, au moins 24 espèces sont présentes telles la grenouille des bois, la salamandre cendrée et la tortue serpentine.

Les rainettes, qui sont des grenouilles forestières, offrent tout un concert printanier à proximité des mares d'eau temporaires où elles se reproduisent.

Les salamandres des ruisseaux respirent à l'aide de leur peau et sont présentes seulement dans les ruisseaux cristallins et riches en oxygène. Elles utilisent aussi le sol forestier pour se déplacer.

Les couleuvres, toutes non venimeuses, utilisent pour leur part les amas de roches et de branches pour hiberner et se réfugier. Quant aux tortues, leur lent déplacement les rend vulnérables sur nos routes de plus en plus nombreuses.

Carnivores ou insectivores, les amphibiens et les reptiles contribuent à prévenir les surpopulations d'invertébrés et d'insectes. Ils alimentent à leur tour de plus grands prédateurs (poissons, oiseaux, mammifères, etc).

Comme tous les amphibiens dépendent de l'eau à un stade ou l'autre de leur développement, ils sont très sensibles à la diminution de sa qualité, notamment par la pollution industrielle, domestique ou agricole. Ils sont donc de bons indicateurs de la santé de nos milieux.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Aménagement des boisés et terres privées pour la faune. Guides techniques. www.fondationdelafaune.qc.ca
- Réseau canadien des amphibiens et reptiles. www.carcnet.ca
- Canards illimités. Guide d'information sur les milieux humides et les bandes riveraines dans les zones agricoles et forestières.

LES DERNIERS SITES !

Malgré leur utilité pour le maintien de la qualité de l'eau en Montérégie, les habitats des amphibiens et reptiles ne cessent d'être remblayés, drainés et détruits.



Grenouille des bois, Jean-François Desroches

MESURES À PRIVILÉGIER

- **Localiser les milieux humides** : étangs temporaires, semi-permanents, permanents, marais, marécages, ruisseaux et tourbières sur votre propriété;
- **Éviter ou limiter les interventions** aux abords des étangs de reproduction;
- Dans la mesure du possible, **protéger et restaurer** les habitats terrestres sur une superficie minimum de 30 mètres autour des milieux humides;
- **Utiliser des ponts et ponceaux** pour traverser les cours d'eau;
- **Créer** des habitats pour amphibiens et favoriser leur migration avec des corridors de végétation;
- **Éviter** l'introduction de poissons et de produits chimiques dans les étangs de reproduction.